

Questions orales

● (1140)

[Traduction]

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LES RÉPERCUSSIONS SUR L'INDUSTRIE AGRICOLE

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre d'État (Petites entreprises), relativement au système métrique dans l'agriculture, et spécialement à son caractère obligatoire pour les éleveurs de bovins, qui s'inquiètent fort des conséquences de cette politique métrique sur notre commerce de bœuf et de bétail sur pied avec les États-Unis.

Comme l'ensemble des échanges de bovins débute aux encans locaux, au cours desquels la vente se fait au poids, le ministre voudrait-il envisager sérieusement de laisser au secteur du bétail la liberté de choix des unités de mesure?

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises)): Madame le Président, à ma connaissance le secteur agricole du bétail a encore la liberté de choix.

M. Hargrave: Madame le Président, cela concerne évidemment la plupart des secteurs où le changement n'a pas encore été opéré. Le ministre est sûrement au courant de cela, mais est-ce que le ministre de qui relève la conversion au système métrique donnerait son appui à une approche avec les États-Unis qui conduirait à un accord ou à un traité qui autoriserait le système métrique du jour seulement où les deux pays conviendraient d'agir de concert?

[Français]

M. Lapointe (Charlevoix): Madame le Président, je pense que l'honorable député fait une excellente suggestion. Il est très important que nous essayions d'instaurer le système métrique au Canada le plus possible en accord avec ce qui se fait aux États-Unis.

* * *

[Traduction]

L'ÉNERGIE

L'UTILISATION DE CHIENS POUR DÉTECTER LES FUITES DE PÉTROLE ET DE GAZ

M. Gordon Taylor (Bow River): Madame le Président, en l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je poserai ma question au premier ministre. Je dirai quelques mots et m'abstiendrai de poser une question supplémentaire.

Mme le Président: Cela n'est pas admissible. L'idée est de ne poser que des questions brèves.

M. Taylor: Nous avons dans les 200,000 milles de pipe-lines, dont les fuites nous font perdre énormément de gaz et de pétrole. En Alberta, les chiens d'Avery Kennels ont pu détecter des fuites sur 30 milles de conduite, après qu'un hélicoptère et

des détecteurs électroniques eurent échoué. Je pense qu'il y a des possibilités énormes d'économiser le gaz et le pétrole.

Mme le Président: A l'ordre. Je sens que le député est sur le point de poser sa question. Je l'invite à le faire.

M. Taylor: Oui, j'étais sur le point de le faire, madame le Président. Il y a d'énormes possibilités d'économiser du gaz et du pétrole en recourant aux chiens. Le gouvernement veut-il envisager d'assister le développement de méthodes de détection canine des fuites de gaz et de pétrole?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, ayant maintenant l'assurance qu'il n'y aura pas de question supplémentaire, je répondrai que c'est une sacrée bonne question.

Des voix: Bravo!

* * *

LES PÊCHES

LA PROTECTION DE L'HABITAT DES ESPÈCES MARINES

M. Jim Manly (Cowichan-Malahat-Les Îles): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans, et elle concerne le jugement que la Cour suprême a rendu mardi, selon lequel certaines parties de la loi sur les pêches relatives à l'habitat des espèces marines sont anticonstitutionnelles parce qu'elles empiètent sur les droits des provinces.

Compte tenu de la menace qui pèse actuellement sur la pêche dans les estuaires de la Colombie-Britannique, qui relève de la compétence fédérale, je demande au ministre ce qu'il compte faire pour protéger l'habitat des espèces marines dans les estuaires.

L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, j'ai dit au député précédent qui m'a posé la question, que la loi avait été modifiée il y a environ trois ans. On a jugé alors que la modification conférerait plus de pouvoirs à la loi sur les pêches. Mais je dois dire au député que même sans cet article, la loi sur les pêcheries demeure toujours un texte législatif très efficace. En réalité, mes prédécesseurs ont eu recours à d'autres dispositions pour mettre en œuvre des décisions assez importantes. Nous pouvons encore invoquer d'autres articles de cette loi.

Nous attendons maintenant de voir si la nouvelle version de l'article pourrait en fait être présentée de nouveau à la Chambre. J'ai demandé l'avis juridique de mon collègue et du contentieux de mon ministère, mais je peux assurer au député et, par son entremise, aux pêcheurs du pays, que l'habitat des poissons n'est pas sérieusement menacé. Il est peut-être un peu moins bien protégé qu'avant, mais nous ferons appel aux autres dispositions en attendant que les tribunaux décident quels articles peuvent être invoqués.